



Linx

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

5 | 1994

La négation

Les lectures de *ne...pas* : éléments d'une explication modulaire

Henning Nølke



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/linx/1212>

DOI : 10.4000/linx.1212

ISSN : 2118-9692

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 1994

Pagination : 223-234

ISSN : 0246-8743

Référence électronique

Henning Nølke, « Les lectures de *ne...pas* : éléments d'une explication modulaire », *Linx* [En ligne], 5 | 1994, mis en ligne le 18 juillet 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/linx/1212> ; DOI : 10.4000/linx.1212

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Département de Sciences du langage, Université Paris Ouest

Les lectures de *ne...pas* : éléments d'une explication modulaire

Henning Nølke

Introduction

- 1 Les analyses de la négation que je voudrais présenter dans cette contribution s'inscrivent dans la ligne de recherches entamées dans mes deux articles datant de 1990 et de 1992 (voir la bibliographie). Dans ces deux travaux, j'ai essayé de montrer que certains contextes morpho-syntaxiques posent des contraintes sur l'interprétation de la négation *ne...pas*. Je voudrais rappeler brièvement certains de ces faits pour tenter ensuite d'en esquisser quelques explications dans le cadre d'une approche modulaire. I. Types d'emplois
- 2 On distingue depuis l'Antiquité différents emplois de la négation. Selon l'optique choisie on a parlé de négations **externe** et **interne**, **de phrase** et **de prédicat**, **illocutoire** et **propositionnelle** et ainsi de suite. Pour ma petite analyse, je retiendrai les différenciations qui concernent directement les interprétations des énoncés négatifs. Sans m'engager dans le débat vif qui se déroule dans ce domaine aussi, je propose de distinguer les deux types d'emplois fondamentaux suivants :
 - la **négation polémique**, qui sert à s'opposer à une pensée susceptible d'être soutenue par un être discursif. Cet emploi a deux variantes :
 - la négation **métalinguistique**, où l'être discursif en question est un locuteur adverse (du moins selon l'énoncé) ;
 - la négation **polémique à proprement parler**, où rien n'est spécifié quant à cet être discursif (au niveau de l'énoncé) ;
 - la **négation descriptive**, qui sert tout simplement à décrire un état du monde. Elle n'implique aucune idée de l'existence d'une présomption contraire.¹
- 3 Une différence importante entre les deux variantes de la négation polémique est le fait que seule la dernière décèle les deux propriétés normalement accordées à la négation linguistique : elle maintient les présupposés et elle a (toujours) un effet abaissant.

- 4 Pour ce qui est de la première variante, la « négation métalinguistique », il faut ajouter qu'elle n'est pas une : cette étiquette recouvre en fait une gamme d'emplois assez différents. Ce que ces emplois ont en commun est le fait qu'ils étonnent toujours un peu. Ainsi contrairement aux autres négations « plus normales », la négation métalinguistique peut porter sur les présuppositions comme dans (1) :
- (1) Il n'a pas cessé de fumer, tout bonnement parce qu'il n'a jamais fumé.
- et elle peut porter sur le choix même des matériaux linguistiques. Il s'ensuit qu'elle peut porter sur des unités plus petites que le mot, comme dans :
- (2) Pierre ne l'a pas confirmé, il l'a affirmé.
- et même sur la prononciation comme dans :
- (3) Il n' a pas dit [pà] mais [pa]
- 5 Enfin, elle n'a pas l'effet abaissant comme il ressort de (4) :
- (4) Paul n'est pas grand : il est immense.
- 6 Dans la lecture « normale » de la négation, *Paul n'est pas grand* donne à entendre – par l'effet d'abaissement – qu'il est (plutôt) petit, effet que l'on ne trouve pas dans la lecture métalinguistique de la négation.
- 7 Par souci de simplification, je me servirai désormais des trois étiquettes négations **métalinguistique**, **polémique**, **descriptive** pour désigner les trois (classes d') emplois. Il ne faut cependant jamais oublier que la négation métalinguistique – quoique assez spéciale dans sa fonction – est au fond une variante de la négation polémique.

II. Explication modulaire

- 8 J'ai montré dans les travaux déjà cités qu'il existe des contextes morphosyntaxiques et prosodiques qui favorisent la lecture polémique ou métalinguistique et qu'il existe d'autres contextes qui favorisent la lecture descriptive. On peut inventorier ces contextes, or il faut comprendre qu'ils ne sont que des symptômes de quelques phénomènes plus fondamentaux qui jouent un rôle pour la lecture des énoncés négatifs. L'analyse modulaire que je voudrais proposer traite chacun de ces phénomènes séparément dans des modules pour recourir ensuite à des métrarègles qui mettent en relation de manière systématique ces analyses particulières. La grande vertu de l'approche modulaire réside justement dans le fait qu'elle permet d'éviter les interdéfinitions qu'on ne voit que trop souvent en linguistique.
- 9 Dans mon livre *Linguistique Modulaire* (Nølke 1994), j'ai analysé la négation dans cinq modules traitant : la morphosyntaxe, la valeur logico-sémantique, la polyphonie, la portée, la focalisation. Ici, faute de place, je n'étudierai que les deux derniers aspects et ne mentionnerai les autres modules que dans la mesure où cela peut servir à souligner l'analyse modulaire. De plus, pour l'exemplification de l'approche proposée, je me bornerai à l'examen de la négation métalinguistique, laissant ainsi en suspens les emplois « normaux » de *ne...pas*.

III. La portée

- 10 Commençons par la portée. Je tiens à préciser d'emblée que la portée est pour moi un phénomène purement structural. Voilà pourquoi j'évite des termes tels que « opérateur »

ou « connecteur », qui reçoivent souvent des acceptions à la fois structurales et fonctionnelles, pour introduire à la place le terme « unité à portée ». Je me servirai des définitions suivantes :

- la **portée d'une unité à portée** est le domaine de la phrase où l'unité à portée exerce une influence sur l'occurrence et la signification des morphèmes et des syntagmes ;
- l'**étendue de la portée** est le segment de la phrase qui entre dans la portée ;
- la **perspective de la portée** est l'aspect sous lequel ce segment est vu ('contenu propositionnel', 'énoncé', 'énonciation', 'forme', 'signe', ... ?).

11 On sait que la négation des langues naturelles est une unité à portée d'après cette définition. Notre tâche sera dès lors de préciser l'étendue et la perspective de la portée de la négation *ne...pas*.

12 Prenons d'abord le cas simple où la négation est la seule unité à portée de la phrase. Il semble que l'étendue de la portée de la négation soit alors toujours le segment prédicationnel entier dans lequel elle est intégrée syntaxiquement, hormis les segments prédicationnels qui sont éventuellement enchâssés. Pour montrer ceci, on peut exploiter le fait archiconnu que certains éléments linguistiques n'acceptent jamais d'entrer dans la portée de la négation alors que d'autres ne peuvent apparaître qu'à l'intérieur de sa portée. Il s'agit respectivement des *Termes à Polarité Positive* (les **TPP**) et des *Termes à Polarité Négative* (les **TPN**). Les adverbess *joliment* et *plutôt* sont des exemples du premier type. Témoin :

(5) a1. On est joliment bien ici.

a2. *On n'est pas joliment bien ici.

b1. On est plutôt bien ici.

b2. *On n'est pas plutôt bien ici.

13 Les énoncés dans a2. et b2. ne sont guère acceptables, sauf dans une lecture nettement métalinguistique (échoïque) de l'énoncé. Pour ce qui est des TPN, il y a une abondante littérature linguistique qui les analyse. Essayons donc d'utiliser cette propriété des TPN pour tester la portée de *ne...pas* dans les énoncés où elle est la seule unité à portée. Considérons les exemples sous (6) à (8) avec le TPN *de la nuit* :

(6) a. N'ayant pas dormi de la nuit, il a échoué à l'examen.

b. *N'ayant pas échoué à l'examen, il a dormi de la nuit.

(7) a. Ne pas dormir de la nuit fait échouer à l'examen.

b. *Ne pas échouer à l'examen fait dormir de la nuit.

(8) a. J'ai oublié que Paul n'a pas dormi de la nuit.

b. *Je n'ai pas oublié que Paul a dormi de la nuit.

14 Le test du TPN montre bien que les segments prédicationnels enchâssés n'appartiennent pas à la portée de la négation.

15 Il est peut-être plus difficile de se prononcer sur la perspective de la négation. Les exemples dans (5) nous en donne toutefois une idée. En effet, les exemples négatifs sont possibles dans une lecture métalinguistique de la négation. Il semble naturel d'en conclure que la négation ne porte pas (directement) sur les vocables dans cette lecture et que, par conséquent, la perspective n'est ni 'contenu propositionnel' (p) ni 'énoncé' (e) dans cet emploi mais plutôt la forme (f)². Dans cette hypothèse, (5a2) peut avoir les deux (ou trois) structures de portée que voici :

(9) i. NE PAS('on est joliment bien ici')_{p/é}

ii NE PAS('on est joliment bien ici')_f

- 16 où i. sera marqué comme correspondant à un énoncé agrammatical. Il est difficile de se prononcer sur la perspective dans les emplois non métalinguistiques de *ne...pas*. On aura toutefois quelques indications à ce propos. Ainsi, étant donné que la négation descriptive sert tout simplement à décrire un état du monde, la perspective de sa portée doit être 'contenu propositionnel'. La négation polémique, par contre, évoque explicitement une idée contraire (ou contradictoire), mais relative au contenu de son énoncé. Tout porte donc à croire que sa perspective est 'énoncé' dans ce cas. Suite à ces réflexions, je propose, à titre d'hypothèse, que la négation est susceptible d'avoir trois perspectives différentes correspondant à ses trois emplois prototypiques :

La perspective de la portée de la négation

- Négation métalinguistique : forme
 - Négation polémique (à proprement parler) : énoncé
 - Négation descriptive : contenu propositionnel
- 17 Notons que, selon cette analyse la perspective de la portée de la négation n'est jamais 'énonciation' (E). En effet, une interprétation d'une telle structure serait quelque chose comme « mon énonciation n'existe pas », ce qui paraît absurde. Il y a donc tout lieu de penser que le sémantisme même de la négation exclut son emploi avec la perspective 'énonciation'.
- 18 Il faut ajouter à ces règles que l'intonation syntaxique, et plus précisément l'intonation plate (ou incise), joue un rôle important dans la structuration de la portée : elle sert en effet à exclure de la portée le segment qu'elle touche. Nous allons en voir un exemple ci-dessous.
- 19 Considérons maintenant les cas où il y a d'autres unités à portée dans l'énoncé à côté de *ne...pas*. Dans ces cas, la structure de portée indique aussi leurs relations mutuelles de portée. La question qui se pose sera donc : quelles sont les unités à portée qui acceptent *ne...pas* dans leur portée et quelles sont les unités à portée qui acceptent d'entrer dans la portée de cette négation ? Pour cette étude, il faudra mettre à part la négation métalinguistique. Puisque sa perspective est la forme, elle ne peut distinguer dans sa portée les unités à portée (qui sont définies par leurs propriétés « non physiques ») des autres unités linguistiques qui s'y trouvent. Il est donc difficile d'imaginer des restrictions quant au contenu de la portée de cette négation qui, effectivement, semble susceptible de porter sur n'importe quoi.
- 20 Concentrons-nous donc sur les négations « normales ». Les adverbes, unités à portée par excellence, nous fournissent une bonne illustration de la complexité de cette question. Il est bien connu que les adverbes de phrase n'acceptent pas d'entrer dans la portée de la négation (« normale ») :
- (10) a. *Paul ne vient pas heureusement.
b. Paul ne vient pas, heureusement.
- 21 Rappelons l'hypothèse généralement admise, selon laquelle l'ordre des unités à portée dans la structure linéaire, toutes choses égales d'ailleurs, reflète leur ordre dans la structure de portée – c'est une occurrence du principe de l'iconicité. Si (10b) est néanmoins grammatical, c'est parce que l'intonation l'emporte sur ce principe. L'intonème plat sert en effet à exclure heureusement de la portée de la négation renversant ainsi l'ordre des unités à portée dans la structure de portée. De cette façon, l'intonème plat marque que le reste de la phrase se trouve dans l'étendue de la portée de l'adverbe.

- 22 En revanche, les adverbes de manière ou d'intensité, par exemple, déclenchent le comportement exactement inverse : ils entrent dans la portée de *ne...pas* et ne prennent pas cette négation dans leur portée. Témoin :
- (11) a. Pierre n'a pas travaillé soigneusement.
b. *Pierre n'a soigneusement pas travaillé.
- (12) a. Pierre n'a pas beaucoup mangé.
b. *Pierre n'a beaucoup pas mangé.
- 23 Les quantificateurs constituent une autre classe d'unités à portée qui ont été beaucoup étudiées. Ainsi il est bien connu que la négation ne semble que très difficilement entrer dans la portée de *tous*. Que l'on considère (13) :
- 24 (13) Tous les Français ne boivent pas du(/de) vin.
- 25 Les deux structures de portée théoriquement possibles correspondant à (13) sont les suivantes :
- (14) a. TOUS (NE PAS ('les Français boivent du vin'))_{p/é}
b. NE PAS (TOUS ('les Français boivent du vin'))_{p/é}
- 26 Le principe de l'iconicité nous dicte que l'énoncé de (13) a la structure (14a). Or (13) semble seulement permettre l'interprétation selon laquelle ce ne sont pas tous les Français qui boivent du vin (sous-entendu que certains en boivent), donc l'interprétation qui découle de la structure (14b). Ce phénomène s'explique sans doute par le fait que la langue dispose de morphèmes spécialisés pour exprimer que le quantificateur universel se trouve dans la portée de la négation. Ainsi, l'idée formalisée dans (14a) s'exprime à l'aide d'un énoncé comme (15) :
- (15) Aucun Français ne boit de vin.
- 27 donc à l'aide d'une semi-négation. Voilà en effet exactement le fonctionnement des semi-négations qui comportent donc une négation et un quantificateur universel dans l'ordre fixé dans (14a).
- 28 Que conclure de cet aperçu rapide des énoncés contenant d'autres unités à portée à côté de la négation ? Les relations de portée semblent dépendre de plusieurs facteurs qui sont plus ou moins en concurrence. Il me semble que la perspective de la portée joue un rôle important pour cette combinatoire. On pourra apparemment établir une hiérarchie selon laquelle toute unité à portée à la perspective 'forme' (ou 'énonciation' ?) porte sur une unité à portée à la perspective 'énoncé' ou 'contenu propositionnel'. De même, il est tentant de penser qu'une unité à portée à la perspective 'énoncé' porte toujours sur une unité à portée à la perspective 'contenu propositionnel'. Pour deux unités à portée à la même perspective d'autres facteurs pourront alors intervenir. Notamment le sémantisme des unités à portée, mais aussi des phénomènes cotextuels. Enfin, la focalisation joue, elle aussi, un rôle central.

IV. Focalisation

- 29 Considérons maintenant la focalisation. En littérature linguistique, on parle souvent du **focus de la négation**. Je voudrais montrer qu'il s'agit là d'une « fausse désignation de marchandise ». En effet, contrairement aux adverbes paradigmatiques tels *même*, *surtout*, *seulement*, ...³, la négation ne marque pas un domaine de focalisation : elle n'est pas un focalisateur. Il n'empêche que la négation entre dans une relation étroite avec le foyer.

On peut dire avec Jackendoff (1972) qu'elle est associée au foyer, lequel existe cependant, et c'est là la différence essentielle par rapport à certaines approches, indépendamment de la négation.

30 Pour pouvoir montrer cela, il me faudra tout d'abord définir rapidement ce que j'entends par focalisation⁴ :

- le **foyer** communique une information qui doit être comprise comme essentielle par l'interprète ;
- il est le résultat de l'acte de **focalisation** qui a lieu au moment de l'énonciation.

Il existe deux prototypes de focalisation :

la focalisation simple :

- qui est toujours marquée dans la structure de la phrase ;
- qui est liée à une stratification énonciative en substrat, foyer et (éventuellement) résidu⁵ ;
- qui ne contracte aucune relation privilégiée avec l'intonation ;

la focalisation spécialisée :

- qui est assistée de l'accentuation d'insistance ;
- qui se superpose à la structuration stratificationnelle.

31 Equipés de ces définitions nous pourrions comparer les exemples sous (16) :

(16) a. Paul a battu le chien avec le bâton.

b. Paul n'a pas battu le chien avec le bâton.

c1. Paul a même battu le chien avec le bâton.

c2. Paul a battu même *le chien* avec le bâton.

c.3 Paul a battu le chien même *avec le bâton*.

32 On voit que le domaine de focalisation simple dans (16a) est *battu le chien avec le bâton* et que le foyer par défaut est le complément adverbial *avec le bâton*. Dans (16b) la négation a exactement les mêmes possibilités de foyer, et avec exactement les mêmes préférences que dans (16a). Il est vrai que l'effet de focalisation est peut-être perçu comme étant plus fort dans ce cas, mais cela s'explique par l'association établie entre la négation et le foyer : le foyer est pour ainsi dire mis en relief par *ne...pas*. Il en va tout autrement des exemples avec le « vrai » focalisateur *même* qui marque directement un domaine de focalisation (souligné dans ces exemples). Aussi les possibilités de focalisation dépendent-elles dans les exemples c. de la position qu'occupe l'adverbe dans la structure linéaire.

33 On remarquera que notre analyse prévoit que la négation ne peut porter sur le sujet dans (16b). En effet, cette lecture semble exiger ou bien l'application de l'accentuation d'insistance ou bien l'adjonction d'un élément placé immédiatement après le sujet comme dans (17) :

34 (17) *Paul, lui, n'a pas battu le chien avec le bâton.*

35 Or, dans ce cas encore, la négation ne fait rien d'autre que de s'associer à un foyer déjà présent (*Paul*). Seulement, il s'agit alors d'un foyer spécialisé.

36 En combinant nos observations portant sur la portée de la négation et sur ses relations avec la focalisation, nous pouvons conclure, me semble-t-il, que la signification de la négation (*ne...pas*) comporte une instruction du type suivant :

(18) Instruction attachée à *ne...pas*

Associer la négation au foyer du segment propositionnel de la portée de *ne...pas* !

- 37 Le type de foyer s'avère avoir une influence décisive sur la lecture de la négation, ce que nous verrons plus loin. Ici, je voudrais m'en tenir aux foyers simples. La question qui se pose dans ce cas est : où dans la stratification énonciative se trouve la négation elle-même ? Il semble que deux possibilités restent ouvertes : *ne...pas* pourra ou bien rester dans le résidu, qui garde alors sa pleine valeur d'*adfoyer* (cf. note 5) ou bien entrer dans le foyer même. Dans le dernier cas, l'association mène à une fusion avec le foyer dont le résultat est un nouveau foyer (de forme négative) et on aura la négation descriptive, alors que, dans le premier cas, la négation ne fait qu'exploiter la qualification de l'acte illocutoire effectuée par la focalisation tout en renversant la valeur de vérité affirmée : c'est la négation polémique.

V. La polyphonie

- 38 Afin de pouvoir esquisser comment fonctionnent ces analyses dans une explication modulaire, il me faudra dire d'abord deux mots sur la structure polyphonique introduite par la négation. L'exemple (19) illustre l'analyse polyphonique classique de la négation :
- (19) Ce mur n'est pas blanc⁶.
 pdv₁ : 'ce mur est blanc'
 pdv₂ : 'pdv₁ est faux'
- 39 On dira que l'énoncé *Ce mur n'est pas blanc* véhicule les deux points de vue (ou « voix ») pdv₁ et pdv₂. Me fondant sur cette analyse canonique je propose de nos trois types d'emplois de la négation l'analyse suivante :
- 40 La négation sera **polémique** si pdv₁ est actualisé et dissocié du locuteur-en-tant-que-tel⁷ ;
- on aura la variante **métalinguistique** si pdv₁ est associé à un locuteur (virtuel)⁸ ;
 - la négation sera **descriptive** si pdv₁, pour quelque raison, est effacé.
- 41 Cette analyse se prête bien à constituer le point de départ d'une explication modulaire des emplois de la négation *ne...pas*, nous le verrons.

VI. La négation métalinguistique : analyse modulaire

- 42 En réalité, la négation métalinguistique n'est pas une, je l'ai déjà dit : il y en a plusieurs variantes qui se distinguent nettement entre elles. Curieusement, on s'est normalement contenté de parler de la « négation métalinguistique » comme s'il allait de soi que c'était là une fonction unique. Certains auteurs ont toutefois attiré l'attention sur le fait que cette négation peut concerner des aspects fort différents. Nous avons en effet vu qu'elle peut porter sur les présuppositions, sur les morphèmes plus petits que le mot, sur le choix de lexèmes et sur la prononciation. Elle aura sans doute bien d'autres fonctions, et elle mériterait d'être soumise à des études plus poussées que celles qu'il me sera possible d'entreprendre ici.
- 43 Tous ces emplois apparaissent cependant avoir une propriété en commun qui rend assez aisé le décèlement de la négation métalinguistique : ils introduisent un autre locuteur dans l'énoncé, ce qui provoque un effet « échoïque ». Qui plus est, la négation métalinguistique semble toujours assistée de l'accentuation d'insistance.

- 44 Corollairement, son analyse modulaire semble assez claire. Nous avons déjà décelé certaines de ses caractéristiques principales, et j'en ai montré d'autres dans Nølke (1993 : VI.2.). Les voici en résumé :

Propriétés modulaires de la négation métalinguistique

- Quant à sa syntaxe ou sa morphologie, il n'y a apparemment rien de particulier à signaler. Remarquons toutefois que les semi-négations se prêtent moins bien aux emplois métalinguistiques.
- La perspective de sa portée est toujours 'forme' (ou 'signe').
- Sa vérifonctionnalité n'agit pas au niveau propositionnel immédiat mais est en quelque sorte dérivée – qu'on la traite en « propositionnalisant » les divers aspects constitutifs de l'énonciation (cf. Carston 1985) ou qu'on introduise l'idée des univers de croyance (cf. Martin 1988).
- Elle échappe à la stratification énonciative. (En revanche, nous verrons qu'elle exploite la focalisation spécialisée.)
- Le point de vue auquel elle s'attaque est présenté (par l'énoncé) comme soutenu d'un locuteur réel.

Il y a des relations évidentes entre ces caractéristiques.

- 45 Partons de l'analyse polyphonique. La négation métalinguistique est toujours prise en charge par un locuteur virtuel ; c'est en effet la propriété dont je suis parti pour la définir. Or, un locuteur est par définition auteur d'une énonciation avec tout ce que cela implique : sa forme, son contenu, etc. Comment cela est-il possible pour un locuteur virtuel qui est mis en scène par le locuteur (1_0) de l'énoncé dans lequel il se « révèle » ? Il me semble naturel de penser que la seule manière dont un locuteur peut mettre en scène un autre locuteur, c'est en feignant de présenter littéralement ce qu'a proféré l'autre, donc en citant la *forme* de son énoncé. Comme, d'autre part, la négation elle-même est prise en charge par 1_0 , il s'ensuit que la négation métalinguistique ne peut porter que sur la forme, car 1_0 n'a pas accès direct au contenu du segment cité. Il est donc normal que sa négation ne puisse toucher la valeur argumentative, par exemple, et on aura là une explication naturelle du fait souvent noté qu'à l'opposé des négations « normales », la négation métalinguistique ne renverse pas les échelles argumentatives (cf. l'exemple (4)). D'autre part, de par ce même fait, la voie est ouverte à 1_0 pour attaquer n'importe quel aspect formel (forme, prononciation, choix de mots) ou n'importe quelle condition préalable (présuppositions, ...) de cette énonciation étrangère emboîtée, à la seule condition qu'il précise sa visée, ce qu'il peut faire à l'aide de l'accentuation d'insistance. Il est donc naturel que cette intonation joue un rôle décisif pour le fonctionnement de la négation métalinguistique. En combinant cette observation avec l'instruction (18), selon laquelle il faut associer la négation au foyer, on comprendra que ce foyer soit forcément un foyer spécialisé, et il en découle que la négation métalinguistique exige une focalisation spécialisée qui – justement – sert à préciser quel est l'aspect concerné¹⁰. Pour ce qui est des aspects logiques, enfin, il va de soi que, portant sur la forme (l'accès au contenu étant bloqué), la négation ne peut concerner directement la valeur de vérité de l'énoncé cité, mais seulement les conditions préalables de celle-ci (les présupposés). Si 1_0 désire nier ce qu'a dit l'autre, il ne répète pas la forme de son énoncé mais peut-être son contenu, ce qui provoque la lecture polémique (proprement dite) de la négation.
- 46 Mentionnons pour terminer une variante particulière de la négation métalinguistique *ne...pas*. Etant une expression fonctionnelle, elle n'est guère focalisable elle-même.

L'accentuation d'insistance, qui produit généralement la focalisation spécialisée, est néanmoins susceptible de la toucher, ce qui produit des effets spectaculaires :

(20) Paul n'a **pas** battu le chien avec le bâton.

- 47 En mettant l'accentuation d'insistance sur *pas* dans (20), on obtient un effet d'« écho » : le reste de l'énoncé sera perçu comme une unité non analysable, ce qui entraîne une lecture nettement métalinguistique.

Pour conclure

- 48 Concept primitif et universel, la négation met en jeu toutes les sciences du langage. En effet, pour tenter de comprendre sa fonction il faudrait avoir une conception globale de l'activité linguistique. Dans cette contribution, je me suis concentré sur les emplois de la négation syntaxique *ne...pas* dont j'ai proposé des analyses de la portée et de l'effet de focalisation. Afin de donner une idée de la possibilité d'intégrer de telles analyses de détail dans un modèle plus embrassant, j'ai esquissé ensuite l'analyse modulaire complète des emplois métalinguistiques de cette négation. Cette analyse ne prétend évidemment pas être exhaustive, même à l'intérieur des modules. J'ai plutôt désiré montrer les vertus de l'approche modulaire afin d'esquisser ainsi une piste de recherches. Tirer la conclusion de ces réflexions méthodologiques appartiendra aux recherches de l'avenir.

True, février 1993

BIBLIOGRAPHIE

- Attal, Pierre (1990) : « Le concept d'anormal est introduit dans la description sémantique d'énoncés », *LINX* 22. (43-53).
- Attal, Pierre (1992) : « Commentaire critique de *A Natural History of Negation*, Laurence Horn, Chicago University Press, 1989 », in : Callebaut (ed.) (103-122).
- Bergson, Henri (1957 : *L'évolution créatrice*. Paris : PUF.
- Callebaut, Bruno (1991) : *La négation en français contemporain. Une analyse pragmatique et discursive*. Bruxelles : Paleis der Academiën.
- Callebaut, Bruno (ed.) (1992) : *Les négations*. Langue Française 94.
- Carston, Robyn (1985) : *A reanalysis of some « quantity implicatures »*. Londres : University College.
- Ducrot, Oswald (1982) : « La notion de sujet parlant. » *Recherches sur la philosophie et le langage*. Université de Grenoble. (65-93).
- Jackendoff, R.F. (1972) : *Semantic Interpretation in Generative Grammar*. Cambridge : MIT Press.
- Kronning, Hans (1993) : « Modalité et réorganisation énonciative de la phrase », *Actes du XX^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Zürich, 6-11 avril 1992. (à paraître).
- Martin, Robert (1988) : « La négation dans un modèle sémantique multivalué », *Travaux du centre de recherches sémiologiques : La négation*. Université de Neuchâtel. (1-15).

Martin, Robert (1992) : *Pour une logique du sens* (2e édition revue et augmentée). Presses Universitaires de France.

Muller, Claude (1991) : *La négation en français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*. Genève : Droz.

Nølke, Henning (1983) : *Les adverbies paradigmatisants : fonction et analyse*. Revue Romane Numéro Spécial 23. Copenhague : Akademisk Forlag.

Nølke, Henning (1990) : « Formes et emplois des énoncés négatifs : polyphonie et syntaxe de "ne...pas" », *Revue Romane* 25. (223-239).

Nølke, Henning (1992) : « *Ne...pas* : Négation descriptive ou polémique ? Contraintes formelles sur son interprétation », *Langue Française* 94. (48-67).

Nølke, Henning (1993) : *Linguistique modulaire*. Paris : Hachette.

NOTES

1. Callebaut (1991 :43) propose une « caractérisation intrinsèque » de la négation descriptive : « [...] pour qu'une proposition négative puisse être descriptive il faut à notre avis qu'elle soit spécifique [...]. En fait, elle doit être aussi spécifique que n'importe quelle proposition négative ».
2. Ou parfois le signe, comme me l'a fait remarquer Robert Martin lors du colloque.
3. En plus d'être des unités à portée, ces adverbies désignent un domaine de focalisation, leur « noyau », dont l'étendue ne coïncide pas avec leur portée. C'est exactement cette propriété qui discrimine les adverbies paradigmatisants par rapport aux (autres) adverbies de phrase. Pour une analyse de ces adverbies, voir Nølke (1983).
4. Pour une introduction à ma théorie de la focalisation, voir Nølke (1993 : ch. IV.3.2.).
5. La focalisation simple induit une structure binaire à l'énoncé qui se scinde en substrat (terme proposé par Hans Kronning 1993) et foyer, dans laquelle le substrat obtient le statut de présupposition locale au sens de Martin (1992 : 231sv). L'énoncé ainsi stratifié peut contenir une quantité extra-stratificationnelle : le résidu, qui acquiert souvent la fonction d'adfoyer dans la mesure où les éléments y placés seront attachés interprétativement au foyer.
6. Cet exemple est l'exemple classique dans la littérature portant sur la polyphonie. Il s'inspire des travaux de Henri Bergson qui analyse en détail l'exemple *Cette table n'est pas blanche* (1957 : 288).
7. Le locuteur-en-tant-que-tel est celui qui est locuteur par le fait même d'être responsable de l'énoncé en question. Il n'existe que dans l'événement énonciatif. Cette notion a été proposée pour la première fois par Ducrot (1982 : 89). Pour une introduction à ma conception de la théorie de la polyphonie, voir Nølke (1993 : ch.IV.3.3.).
8. C'est-à-dire un être discursif qui est censé capable de prendre la parole.
9. Abstraction faite de la lecture de citation de la négation que l'on trouve dans les clivées, par exemple. Or cette lecture est le résultat d'une réinterprétation et n'a, en tant que tel, rien à voir avec le fonctionnement primaire de la négation étudiée ici.
10. L'exception étant la variante qui s'attaque aux présupposés. Cette variante de la négation métalinguistique s'appuie en revanche toujours sur une explication cotextuelle comme dans l'exemple, où l'adjonction de la causale sert à préciser que la négation porte sur le présupposé de l'énoncé. On peut donc conclure que la négation métalinguistique exige dans tous ses emplois une explicitation – cotextuelle ou prosodique.

RÉSUMÉS

On peut distinguer pour la négation *ne...pas* les emplois métalinguistiques, polémique et descriptif. Afin d'expliquer ces emplois, l'auteur propose, dans le cadre d'un modèle modulaire, un examen de la portée et du foyer (ou le *focus*) de la négation. Ces deux notions reçoivent d'abord des définitions indépendantes, respectivement structurale et énonciative. Il sera montré que les trois emplois correspondent à trois *perspectives de portée* différentes et qu'il y a un rapport entre les trois emplois examinés et les principaux types de focalisation. Enfin, l'auteur examine plus particulièrement la négation métalinguistique dont il esquisse une analyse modulaire ayant recours aussi à d'autres modules traitant de syntaxe, morphologie, vérifonctionnalité et polyphonie. L'article met en évidence à la fois la complexité du fonctionnement de la négation et les vertus d'une approche modulaire.

The negation *ne...pas* gives rise to three different uses : Metalinguistic, polemic and descriptive. In order to explain these uses, the author advocates for a modular framework in which he suggests separate analyses of the scope and the focus of the negation. These two notions are given independent definitions. Scope is conceived as a structural phenomenon and focus as a functional one. It is shown that the three uses correspond to three different scope perspectives and that there is a close relation between the different uses and the principal types of focalisation. Finally, the author sketches a modular analysis of the metalinguistic negation which also takes into consideration aspects of morphology, syntax, truth-functionality and polyphony. The paper highlights both complexity of natural negation and the virtues of a modular approach.

AUTEUR

HENNING NØLKE

EHEC Aarhus (Danemark)